

Le 24 avril 2023

Sherbrooke, Québec

À monsieur le greffier, 155 rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B5

En réponse à votre consultation publique sur la feuille de route montréalaise en économie circulaire, en tant que candidat à la maîtrise en gestion de l'environnement de l'université de Sherbrooke, je vous fais parvenir mon opinion.

La première opinion que je vous exprime concerne les chaînes de valeur sectorielle. Vous vouliez savoir la nature des principaux maillons manquants des chaînes de valeur identifiées. Pour avoir travaillé dans des chantiers de construction sur l'île de Montréal j'ai constaté que la gestion des matières résiduelles sur les chantiers n'était pas optimisée. En effet, les résidus de construction rénovation et démolition (CRD) pourraient être mieux triés sur les chantiers pour assurer la circularité de ces grandes quantités de matière. Pour favoriser la circularité de cette matière, la ville devrait inclure des critères d'écoconditionnalité dans les permis de construction qu'elle octroie aux entrepreneurs. Ces critères doivent inciter les acteurs de l'industrie de la construction à trier les matières sur le chantier et à adopter des méthodes de travail qui favorisent ce tri. Voici quelque exemple de critères d'écoconditionnalité que la ville pourrait insérer dans ses contrats :

- Obliger les entrepreneurs à avoir un système de tri des matières principales sur leurs chantiers. Ici je pense au bois, au métal, aux agrégats;
- Obliger les constructeurs à avoir un plan d'entretien et de déconstruction pour leurs bâtiments;
- Instaurer un tonnage maximal de matière résiduelle qui est proportionnel à la grosseur du projet.

La ville devrait aussi prévoir un programme de soutien pour cette transition. Elle pourrait notamment subventionner les entreprises privées qui vont offrir le service conteneurs dédié au tri ainsi que la collecte de ceux-ci. Elle pourrait aussi utiliser ses ressources pour offrir elle-même ce service aux entrepreneurs en construction.

La prochaine opinion que je vous exprime concerne les stratégies circulaires. Vous devriez subventionner Synergie Montréal pour qu'elle mette en place une plateforme web qui permet aux entreprises de trouver des partenaires d'écologie industrielle. Concrètement, les entreprises participantes devront s'enregistrer sur le site et faire un inventaire de leurs matières résiduelles et des ressources qu'elles sont prêtes à

mutualiser. Ainsi avec ces informations dans la plateforme, qui sera accessible uniquement aux compagnies participantes, les compagnies pourront trouver d'autres entreprises locales (échelle des quartiers) pour combler leurs besoins. L'idée ici est que l'inventaire et la nature des matières résiduelles d'une compagnie soient facilement accessibles aux autres entreprises pour favoriser l'économie circulaire. D'autant plus, cette plateforme pourrait servir de vecteur pour permettre aux entreprises pour mutualiser leurs ressources.